

L'AD-PA et la FNAQPA appellent à un « plan d'urgence »

L'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA) et la Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Âgées (FNAQPA) ont publié hier une lettre ouverte à destination des pouvoirs publics. Redoutant la réalisation d'économies « au détriment de la qualité », les deux structures demandent la mise en place d'un plan d'urgence prévoyant notamment, la création de deux postes supplémentaires dans chaque établissement ou service à domicile.



« Nous, professionnels de la gérontologie [...] dénonçons non seulement le manque de moyens criant [...], mais aussi le mépris de l'État et de nombreux départements vis-à-vis du sort réservé à nos aînés ». Tel est l'un des principaux messages qu'ont voulu faire passer l'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA) et la Fédération Nationale Avenir et Qualité de Vie des Personnes Âgées (FNAQPA) en publiant jeudi 16 juin une lettre ouverte.

Partageant le même constat, les deux structures se sont associées dans cette démarche pour alerter les pouvoirs publics sur les différents problèmes que rencontre actuellement le secteur du grand âge. Parmi eux, le manque de main-d'œuvre qui se fait nettement ressentir dans les établissements et les services à domicile. « Des professionnels quittent la profession alors que

d'autres, inscrits dans une formation, l'abandonnent après leur premier stage », a constaté ainsi Pascal Champvert, président de l'AD-PA, lors d'une conférence de presse organisée jeudi 16 juin.

Réajuster les budgets

Parallèlement, « le Ségur de la Santé et l'avenant 43, qui ont permis des augmentations de salaire, ô combien légitimes, ne sont pas totalement financés et engendrent donc des problèmes au sein des structures », poursuivait le président. « Deux tiers de nos adhérents souffrent actuellement d'un déficit de financement, dû en partie au non-financement intégral de ces augmentations », a ajouté Didier Sapy, directeur général de la FNAQPA. Et cette situation n'est pas sans conséquences, les deux

responsables constatant dans certains établissements une non-application des mesures salariales ou une réduction du nombre de professionnels.

« Face à cette explosion des dépenses, la réponse apportée par la plupart des départements, qui administrent nos budgets, est un taux directeur de 0 à 1 %, 2 % dans le meilleur des cas. Et celle de l'État est une augmentation de 0,47 % des dotations, alors que les mesures salariales qu'il a lui-même décidées dans le cadre du Ségur de la Santé ne sont pas entièrement financées pour les 2/3 des établissements et services ! », résume ainsi la lettre ouverte, abordant également le sujet de l'inflation dont nous sommes actuellement témoins. « L'écart grandissant entre l'augmentation des dépenses et les budgets implique à terme une perte de moyens considérables pour le secteur », a alerté Pascal Champvert en insistant sur le risque de perte en « qualité de vie ».

Des demandes à court et moyen terme

Face à cette situation, AD-PA et FNAQPA proposent dans leur lettre ouverte une série de mesures pensées à court et moyen terme. *« À moyen terme, sur quelques semaines, des mesures structurelles doivent également être mises en place », a indiqué Didier Sapy qui appelle notamment à la publication d'une loi Grand Âge « donnant les grandes lignes d'un accompagnement pour des personnes âgées considérées comme citoyennes à leur domicile ou en établissement ».*

Sur un temps plus court, soit *« dans les prochains jours », l'AD-PA et la FNQPA demandent également la « création de deux postes dans chaque établissement et service à domicile » ; « le financement intégral des légitimes augmentations salariales accordées aux salariés » ; la mise en place d'un « bouclier inflation ». « Nous ne demandons pas la création de deux postes en moyenne par établissement, mais bien de deux postes par établissement », a insisté Pascal Champvert, appelant ici à « un système simple et rapide » pour pallier « l'urgence de la situation ». « Ces nouveaux postes doivent venir en aide au personnel déjà sur place, pour améliorer leurs conditions de travail, a ajouté Didier Sapy. Ce n'est que comme cela que nous fidéliserons et attirerons les professionnels du grand âge ».*